



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-22932>

Département(s) de publication : **55, 08, 10, 51, 52, 54, 57, 88**

Annonce n° **25-22932**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse (Régie d'Assainissement)

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Transport et valorisation de boues d'épuration

Description : La présente consultation a pour objet le transport et la valorisation de boues d'épurations issues des stations de traitement des eaux usées de la Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse

Identifiant de la procédure : e5db74ef-f707-4bf6-9478-fc2bf9b0419e

Avis précédent : f550e98b-8d44-4652-bd1f-d43de261fbda-01

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90513600 Services d'élimination des boues

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90513700 Services de transport des boues

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90513900 Services d'évacuation des boues

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90513800 Services de traitement des boues

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 - compostage des boues de la STEU « la Héronnière »

Description : Transport et compostage des boues de la STEU la Héronnière

Identifiant interne : 202407A01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90513600 Services d'élimination des boues

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 (60 %) : Valeur technique de l'offre : Ce critère sera apprécié au vu du mémoire technique remis par le candidat dans son offre : o Sous-critère n°1.1 (15 %) : Transport des boues : type de bennes et véhicules de transport utilisés, entretien des véhicules ; procédure d'évacuation/rotation des bennes : trajet effectué depuis l'enlèvement des bennes sur le site de La Héronnière jusqu'au site de traitement des boues, temps de vidange des bennes, rotation des bennes vides, routes concernées par des restrictions de circulation en période hivernale (barrières de dégel) et organisation du transport en période hivernale afin d'assurer la continuité du service ; procédure et fréquence de nettoyage des bennes ; Ce sous-critère sera analysé, mais non exclusivement, par rapport à la partie 1 du mémoire technique. o Sous-critère n°1.2 (5 %) Pesée des boues : modalités mises en place pour la pesée des bennes, lieu de la pesée avec descriptif du pont bascule (certificat d'étalonnage en cours de validité) ; Ce sous-critère sera analysé, mais non exclusivement, par rapport à la partie 1 du mémoire technique. o Sous-critère n°1.3 (15 %) Traitement des boues : présentation du procédé de traitement et de la plate-forme (joindre la copie du récépissé de déclaration ou de l'arrêté d'autorisation de l'installation classée), démarches pour la réception des bennes de boues, procédures mises en place pour assurer la traçabilité des lots de boues, modalités pour le contrôle de la qualité du compost produit, modalités de la normalisation du compost (joindre l'attestation de normalisation du compost dans le cadre de la norme NFU 44095), présentation de la valorisation du compost ; Ce sous-critère sera analysé, mais non exclusivement par rapport aux parties 2 et 3 du mémoire technique. o Sous-critère n°1.4 (10%) : Allotissement : Procédure pour isoler les lots de boues mensuels jusqu'au retour des résultats d'analyses ; Ce sous-critère sera analysé, mais non exclusivement par

rapport à la partie 2 du mémoire technique. o Sous-critère n°1.5 (10 %) : Cas d'un lot de boues non-conformes : présentation du processus mis en place, des délais, des démarches, modalités de stockage d'un ou plusieurs lots de compost de boues non-conforme ; Ce sous-critère sera analysé, mais non exclusivement, par rapport à la partie 4 du mémoire technique. o Sous-critère n°1.6 (5 %) : Qualité, pertinence et clarté du modèle de Bilan annuel Ce sous-critère sera analysé, par rapport à la présentation d'un bilan annuel annexée au mémoire technique.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 2 (40 %) : Valeur économique de l'offre : Ce critère sera apprécié d'après les montants renseignés au DQE en euros HT. Le critère prix sera analysé selon la formule suivante : Note sur 40 = (Prix du moins disant)/(Prix analysé) x 40

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 et du code de justice administrative). - Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). - Référé contractuel : dans un délai 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat ; dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée (article L.551-13 du code de justice administrative). - Recours en contestation de la validité du contrat : dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du Code de Justice Administrative). Une fois exécutoire, le marché peut être consulté par toute personne qui en fait la demande expresse, auprès du pouvoir adjudicateur (dans les limites fixées par la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nancy

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nancy

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nancy

Organisation qui signe le marché : Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse
(Régie d'Assainissement)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 - épandage des boues de la STEU de Tronville

Description : Transport et compostage des boues de la STEU la Héronnière

Identifiant interne : 202407A02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90513600 Services d'élimination des boues

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 88,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 (60 %) : Valeur technique de l'offre : Ce critère sera apprécié au vu du mémoire technique remis par le candidat dans son offre : o Sous-critère n°1.1 (25 %) : Suivi agronomique : présentation de la méthodologie et du calendrier pour la réalisation du planning prévisionnel d'épandage, des analyses réglementaires des boues, des analyses agronomiques de sols et du bilan agronomique ; Ce sous-critère sera analysé, mais non exclusivement, par rapport à la partie 1 du mémoire technique. o Sous-critère n°1.2 (35 %) Réalisation des épandages : présentation de la méthodologie et du calendrier pour le déplacement et le transport du matériel de chargement et d'épandage, le chargement des boues présentes dans le stockage, leur traitement et leur épandage ainsi que la coordination des épandages ; Ce sous-critère sera analysé, mais non exclusivement, par rapport à la partie 2 du mémoire technique.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 2 (40 %) : Valeur économique de l'offre : Ce critère sera apprécié d'après les montants renseignés au DQE en euros HT. Le critère prix sera analysé selon la formule suivante : Note sur 40 = (Prix du moins disant)/(Prix analysé) x 40

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 et du code de justice administrative). - Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). - Référé contractuel : dans un délai 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat ; dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée (article L.551-13 du code de justice administrative). - Recours en contestation de la validité du contrat : dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du Code de Justice Administrative). Une fois exécutoire, le marché peut être consulté par toute personne qui en fait la demande expresse, auprès du pouvoir adjudicateur (dans les limites fixées par la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nancy

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nancy

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nancy

Organisation qui signe le marché : Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse (Régie d'Assainissement)

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 1,088,000 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 1,088,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : VALTERRA MATIERES ORGANIQUE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE VALTERRA - LOT 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 494,460 Euro

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 1

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/02/2025

Date de conclusion du marché : 21/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse (Régie d'Assainissement)

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 88,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : VALTERRA MATIERES ORGANIQUE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE VALTERRA - LOT 2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 56,354 Euro

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 2

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/02/2025

Date de conclusion du marché : 21/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse (Régie d'Assainissement)

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse (Régie d'Assainissement)

Numéro d'enregistrement : 20003302500020

Adresse postale : 12 rue Lapique

Ville : Bar-le-Duc

Code postal : 55012

Subdivision pays (NUTS) : Meuse (FRF32)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@barleduc.fr

Téléphone : +33 329795631

Profil de l'acheteur : https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0007

Nom officiel : VALTERRA MATIERES ORGANIQUE

Numéro d'enregistrement : 38111410700224

Ville : MAXEVILLE

Code postal : 54320

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Adresse électronique : valterragrandest@valterra.fr

Téléphone : 0383532346

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002

8.1 ORG-0006

Nom officiel : Tribunal administratif de Nancy

Numéro d'enregistrement : 17540005000019

Adresse postale : 5 place de la Carrière

Ville : Nancy

Code postal : 54000

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nancy@juradm.fr

Téléphone : +33 383174343

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : af170573-7b37-45cb-b0ee-c028ec1a24c1 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/02/2025 à 14:59

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/02/2025